



République française
LOZERE
MONTRODAT - Commune

Séance du mercredi 08 avril 2026

Membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation : 31/03/2026

date d'affichage : 31/03/2026

huit avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Dominique BIZY,

Présents : Rémi ANDRE, Monique DOMEIZEL, Fabien ANDRIEU, Ludovic MOULIN, Magali MOURGUES, Sylvain KURIATA, Dominique BIZY, Hélène COQUEREAU, Florian DELHAL, Nathalie DELMAS, Karine GOUZY, Jérôme LAIGUEGLIA, Loïc NOGRE, Bérange REYNAUD

Représentés : ;

Absents et Excusés : Catherine ANDRE

Secrétaire de séance :

Magali MOURGUES

2026D018 - Objet : Délégués Syndicat Mixte Lot-Dourdou

Monsieur le Maire RAPPELLE au Conseil Municipal que la Commune de Montrodât adhère au Syndicat Mixte Lot-Dourdou et qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, la commune doit procéder à la désignation de ses représentants au sein des assemblées délibérantes des syndicats de communes.

En ce qui concerne le Syndicat mixte Lot-Dourdou il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 suppléant :

Titulaire :

Florian DELHAL

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de réception de l'AR: 15/04/2026

048-214801037-2026D018-DE

A G E D I

Suppléant :

Rémi ANDRE

Adopté à l'unanimité (vote à main levée)

**Le Maire,
Dominique BIZY**

**Secrétaire de séance,
Magali MOURGUES**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de réception de l'AR: 15/04/2026

048-214801037-2026D018-DE

A G E D I